



Date convocation : 28.03.2024

EXTRAIT des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BERRY-AU-BAC

DE_2024_13
Séance du jeudi 11 avril 2024

Le onze avril deux mille vingt-quatre à 19 heures 00, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie-Christine HALLIER, Maire.

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 12
Représentés : 2
Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Marie-Christine HALLIER, Didier PINCHON, Luc LELONG, Daniela DOUILLET, Xavier PRIN, Hugues MORONI, David NEVEUX, Dominique GARRÉ, Séverine MULPAS, Magali LONGUET, Sandrine ODELOT, Karrim EL ARKOUBI

Absents représentés : François RICHE représenté par Didier PINCHON, Marine DEPARDIEU représentée par David NEVEUX

Absente excusée : Julie PETITJEAN

Secrétaire de séance : Dominique GARRÉ

Compte de gestion, compte administratif 2023 et affectation de résultat – Assainissement

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur LELONG, 2ème Adjoint, sur le compte administratif 2023 du service d'assainissement dressé par Madame le Maire,

Constatant que ce dernier est identique au compte de gestion 2023 établi par le Service de Gestion Comptable de LAON.

Le Conseil Municipal, à l'exception de Madame le Maire qui n'est pas autorisée à se prononcer sur le compte administratif qu'elle a elle-même dressé,

*ARRÊTE le compte administratif et le compte de gestion 2023 pour le budget du service assainissement comme suit :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	19 355,30	0,00	25 600,36	0,00	44 955,66
Opérations exercice	179 408,67	152 019,64	25 000,00	65 332,00	217 153,59	193 542,79
TOTAUX	179 408,67	171 374,94	25 000,00	90 932,36	217 153,59	262 109,25
Résultat de clôture	8 033,73			65 932,36		57 898,63

Restes à réaliser

0,00	0,00
------	------

Besoin / excédent de financement total

	57 898,63
--	-----------

Pour mémoire : Virement à la section d'investissement

0,00

*RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser.

*DÉCIDE d'affecter l'excédent comme suit :

65 932,36€ au compte 001 (excédent d'investissement reporté).

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus,
Pour extrait conforme
Le Maire, Marie-Christine HALLIER